



Caution location litige avec le proprio

Par **Samk**, le **04/11/2013** à **19:07**

J'ai loué un studio pour un an, semi meublé. Avec l'accord du propriétaire, j'ai quitté le studio sans préavis après avoir trouvé un locataire remplaçant. J'ai loué un studio pour un an, semi meublé. Avec l'accord du propriétaire, j'ai quitté le studio sans préavis après avoir trouvé un locataire remplaçant. J'ai signé l'état des lieux, mais le propriétaire m'a demandé de faire quelques travaux. Ce que j'ai fait. Il m'a précisé tout ce qui était à refaire. Je m'en suis chargée. J'ai loué un studio pour un an, semi meublé. Avec l'accord du propriétaire, j'ai quitté le studio sans préavis après avoir trouvé un locataire remplaçant. J'ai loué un studio pour un an, semi meublé. Avec l'accord du propriétaire, j'ai quitté le studio sans préavis après avoir trouvé un locataire remplaçant. J'ai signé l'état des lieux, mais le propriétaire m'a demandé de faire quelques travaux. Ce que j'ai fait. Il m'a précisé tout ce qui était à refaire. Je m'en suis chargée. Trois mois plus tard toujours pas de caution, malgré mes appels, mes messages. Il avait été sympa, je voulais l'être aussi. Aujourd'hui il m'envoie un message, me disant qu'il ne me rendra pas la caution car la peinture était mal faite, et il m'a sorti des problèmes qu'il n'y avait pas. J'ai lavé la housse et les rideaux, mais après un an, dans un appartement poussiéreux, plusieurs lavages les rideaux ne sont plus si neufs. La fenêtre fermait correctement, mais là il ya un problème. Pourquoi ne m'a t il pas prévenu des travaux avant ? Il avait mon numéro de téléphone, mais ne m'a jamais appelé. Que puis-je faire ? Suis-je dans mon droit?